



## CHARTRE D'ACCUEIL & D'HYGIÈNE

*Ensemble contre le Covid-19*

Cette Charte est susceptible d'évoluer en fonction des préconisations et obligations légales imposées par le Gouvernement. En attente du décret officiel, nous vous conseillons de disposer de votre passe sanitaire.



### Engagement n°1

#### RENFORCER L'HYGIÈNE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

- Nous avons renforcé le nettoyage, l'aération et la désinfection dans les chambres, la réception, les parties communes...
- Nous respectons, dans la mesure du possible, un délai d'inoccupation de 6 heures entre deux occupations.
- Nous mettons en application et respectons les obligations et directives imposées par le Gouvernement en matière de protocole sanitaire.



### Engagement n°2

#### VOUS PROTÉGER PENDANT VOS SÉJOURS

- Nous mettons à votre disposition du gel hydro-alcoolique dans les parties communes
- Dans les zones d'attente, nous mettons en place des affichages et marquages au sol pour maintenir des distances de sécurité entre les clients.
- À la réception, nous mettons un dispositif permettant de maintenir une distance de sécurité (plexiglas et affiches au sol).
- Si vous êtes malade, merci de rester dans votre hébergement et de prendre contact avec un médecin (numéro de téléphone sur livret d'accueil)
- Il vous est conseillé de laver votre vaisselle à votre arrivée. Nous fournissons couettes et oreillers mais, par sécurité sanitaire, vous pouvez apporter les vôtres.
- Merci d'aérer au maximum votre hébergement
- L'espace aquatique est limité à 150 personnes, les accessoires (ballon, bouées...) y sont interdits.
- Le club enfant fonctionne par groupe de 10 personnes maximum.
- Le port du masque est obligatoire dans les lieux fermés à partir de 11 ans et vivement conseillé à partir de 6 ans

**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT SUR LA TABLE DE VOTRE HEBERGEMENT**



## Engagement n° 3

### RÉORGANISER NOS SOLUTIONS DE RESTAURATION

- Nous vous proposons nos petits déjeuners en salle en respectant les consignes sanitaires, sous réserve de l'évolution des obligations réglementaires imposées par le Gouvernement.
- Le snack vous propose ses services 7/7j, la vente à emporter est à privilégier.



## Engagement n° 4

### PROTÉGER NOS EMPLOYÉS

- Nos employés disposent des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage spécifiquement adaptés pour la désinfection du COVID-19.
- Nous avons formé nos équipes à l'utilisation des produits et des procédures d'hygiène renforcées.
- Hotel: Pour limiter l'accès en chambre, et en cas de séjours de plus de 2 nuits, nous ne procéderons pas à "la recouche" (faire le lit, plier ou changer les serviettes...). Nous déposerons du linge propre et des produits d'accueil en chambre sur demande seulement. Votre linge de toilette à reprendre devra être déposé au plus près de la porte.
- Mobil-home/Gîte : Pour les options Pack Premium et Premium +, vous devez rassembler votre linge à récupérer au plus près de la porte le jour du passage de l'équipe Ménage ou le jour de votre départ.



## Engagement n° 5

### LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

- Un référent COVID-19 a été nommé, dans chaque établissement, afin de garantir la mise en œuvre des bonnes pratiques et des procédures d'hygiène.
- Nous respectons les gestes barrière et nous vous les imposons à vous mais aussi à nos employés et nos prestataires.
- Nous réduisons le risque de contamination en favorisant les paiements par carte bancaire, en retirant tous les éléments non nécessaires en chambre et à la réception.
- Il est interdit de recevoir des invités
- Nous appliquons les recommandations en vigueur en cas de suspicion de contagion au Covid-19.
- Nous isolons et orientons vers un médecin, tout employé ayant de la fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19.

**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT SUR LA TABLE DE VOTRE HEBERGEMENT**